

**L'ORGANISATION DANS UNE PHARMACIE HOSPITALIERE, EXPERIENCE DU
CHU DE GRENOBLE**
C. CHEVALLIER, Pharmacien PH, CHU Grenoble

Le Département Pharmacie du CHU de Grenoble a décidé d'élaborer son propre plan catastrophe = conduite à tenir.

Quelques points clefs :

- Facteurs déclenchants : plan blanc, demande de mobilisation du PSM, alerte ou pré-alerte...
- Diffusion de l'information dans le service : à qui, heures ouvrables et gardes, alerte ou pré-alerte...
- Rappel du personnel (coordonnée...), consignes de circulation dans l'établissement...
- Fiches thérapeutiques risques NRBC (AFSSAPS et autres) : à disposition.
- Transistor à disposition, pour suivi des indications en cas de confinement.
- Fin d'alerte ou de pré-alerte : information...
- Procédures de mobilisation du PSM, d'autres dotations (risques NRBC) ou stocks de médicaments, de DMS et de matériels stérilisés (localisation des stocks, composition, maintenance, logistique de mobilisation comme le transport des malles...).

En effet, le CHU de Grenoble dispose d'un PSM 2 (prise en charge de 500 victimes), de dotations en sus d'atropine, adrénaline, diazépam, salbutamol. Des stocks d'antidotes (CYANOKIT[®] et CONTRATHION[®]) et de matériels (respirateurs, tenues NRBC...), propriété des HCL (centre de référence zonal) ont été ventilés dans plusieurs hôpitaux, dont le CHU de Grenoble.

Un stock de comprimés d'iodure de potassium destiné à la population de l'Isère doit prochainement être ventilé dans les hôpitaux du Département (attente instructions DDASS).

- Oxygène : disposer de quantités suffisantes de bouteilles et de gaz vrac (prévoir utilisation dans les PMA et le retour des victimes sur l'hôpital), logistique de mobilisation (transport, réglementation), réapprovisionnement en urgence du CHU en heures ouvrables et gardes (prévoir mentions spéciales dans les contrats avec les gaziers). La réflexion est en cours au CHU de Grenoble.